

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 17 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h à la salle des Associations à Paulhac.

Votants :

CCHT : Chantal AYGAT, Roland CLEMENCON, Gilles MARTIN, Sébastien NOEL, Yvan GONZALES

CCCB : Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Diane ESQUERRÉ, Sabine GEIL-GOMEZ, Thierry SAVIGNY, Denis BACOU

C3G : Michel ANGUILLE, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Patrick PLICQUE, Edmond VINTILLAS, Brigitte GALY, Véronique MILLET

CCF : Francis BERGON, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Philippe PETIT, Colette SOLOMIAC

CCVA : Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Robert SABATIER, Jean-Luc SALIERES, Francine MANDRA

Absents ayant donné pouvoir : Gérard GUERCI à Diane ESQUERRÉ, Céline FRAYARD à Thierry SAVIGNY, Jean-Claude ESPIE à Roland CLEMENCON

Secrétaire de séance : Sabine GEIL-GOMEZ

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 9/12/2019

Membres présents : 28

Pouvoir : 3

Domaine : *Finances*

Délibération n°: 19/133

Objet : Demande d'aide financière à l'Etat pour l'action « Territoire Numérique et Connecté »

Le Président rappelle que le PETR Pays Tolosan peut solliciter une aide de l'Etat au titre du Contrat de Ruralité pour l'année 2020.

Cette demande portera sur les dépenses du projet nécessaires au développement, à la maintenance et à l'hébergement de l'application.

Les critères ainsi que les montants de cette aide n'étant pas encore connus, l'Etat nous informera, après instruction de notre dossier, des dépenses retenues pour calculer l'assiette éligible et le taux de la subvention.

Le Président propose au Conseil Syndical de se prononcer pour:

- 1- Approuver cette opération « Territoire Numérique et Connecté »
- 2- Demander, pour l'opération « Territoire Numérique et Connecté », une aide au taux le plus haut et son inscription dans la maquette 2020 du Contrat de Ruralité du PETR Pays Tolosan
- 3- le Mandater à signer tout acte et tout document relatif à la bonne exécution de ce dossier.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical se prononce à l'unanimité de ses membres présents et représentés pour :

- 1- Approuver l'opération « Territoire Numérique et Connecté »
- 2- Déposer une demande d'aide au taux le plus haut au titre de l'expérimentation « Territoire Numérique et Connecté » auprès de l'Etat, et d'inscrire cette opération à la maquette de programmation 2020 du Contrat de Ruralité du PETR Pays Tolosan
- 3- Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 17 décembre 2019.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 17 décembre 2019
Au registre sont les signatures